

7 La formation continue

Présentation

Le ministère de l'Éducation nationale tient traditionnellement une place importante dans les actions de formation continue et notamment dans la promotion sociale. À la suite des lois de 1971, s'est mis en place progressivement un réseau chargé d'organiser et de gérer les actions de formation continue pour les divers publics.

En 2004, les établissements secondaires publics regroupés au sein de 275 groupements d'établissements (GRETA) ont mis en commun leurs moyens en personnels, en locaux et en équipements pour répondre aux besoins de formation continue. Ils ont accueilli 472 900 stagiaires, qui ont suivi une action de formation continue dont la durée et le coût moyens ont été respectivement de 133 heures et de 6,50 euros par heure et par individu.

Après avoir diminué de 1,1 % entre 2002 et 2003, les effectifs de stagiaires financés par leurs entreprises ou par eux-mêmes continuent à diminuer (- 2,9 % entre 2003 et 2004). Ils représentent toutefois près de la moitié du total des effectifs (46,4 %). Le nombre de stagiaires financés par l'État diminue, lui, de 7 600 en 2004, alors que ceux des actions financées par les collectivités locales augmente de 7 % [1] [2]. La perte de 5 400 stagiaires (- 1,1 %) est accompagnée par une baisse du volume d'heures-stagiaires global de 3,6 %. La diminution du nombre d'heures-stagiaires est surtout due à celle des heures financées par l'État (- 10 %) [3].

Comme pour l'ensemble des organismes de formation, cette absence de concordance entre l'analyse des heures-stagiaires et celle des stagiaires est due à la différence des durées moyennes des stages ; ceux financés par les fonds publics des collectivités territoriales ont une durée moyenne de 205 heures en 2004, nettement supérieure à celle des stages financés par les entreprises assujetties (140 heures en moyenne).

Définitions

■ **Le réseau "Formation continue"** des établissements du second degré du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Au niveau de l'administration centrale :

– le service de formation continue, rattaché à la Direction de l'enseignement scolaire, qui s'occupe des actions menées dans les établissements du second degré.

Au niveau académique :

– la Délégation académique à la formation continue (DAFCO), qui est responsable de l'activité de formation continue dans l'académie sous l'autorité du recteur.

■ **Les établissements publics d'enseignement.** Les établissements du second degré sont essentiellement regroupés en GRETA (groupement d'établissements). Au sein des GRETA, ce sont les conseillers en formation continue (CFC) qui assurent la mise en place des actions.

■ **Heures-stagiaires.** (Stagiaires) X (Durée en heures des stages). Certaines actions réalisées dans les établissements d'enseignement secondaire, étant cofinancées par deux ou trois types de financeurs, l'effectif d'ensemble peut comprendre des doubles comptes.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Note d'Information, 06.05 (Remarque - Les résultats globaux du volume financier indiqués ici sont différents de ceux publiés dans la Note d'Information. Quelques erreurs techniques ayant été décelées après la parution de celle-ci, l'activité de l'académie de Toulouse avait été sous-estimée).

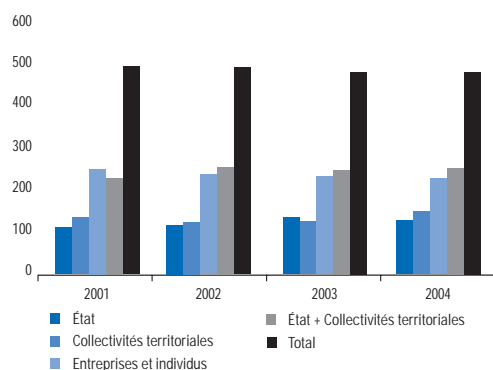
Sources : Enquête n° 63 sur l'activité des GRETA (DEPP).

[1] Bilan de la formation continue dans les établissements secondaires (GRETA) (1) (France métropolitaine + DOM)

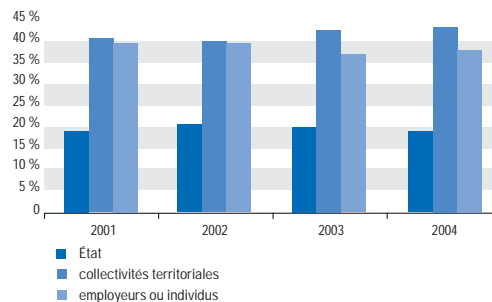
	1976	% du total	2003	% du total	2004	% du total
Stagiaires (milliers)						
État	141,0	62,9%	128,0	26,8%	120,4	25,5%
Collectivités territoriales	-	-	124,5	26,0%	133,3	28,2%
Entreprises et individus	83,0	37,1%	225,8	47,2%	219,2	46,4%
Total	224,0	100,0%	478,3	100,0%	472,9	100,0%
Heures-stagiaires (millions)						
État	37,2	85,1%	13,0	20,1%	11,7	18,8%
Collectivités territoriales	-	-	27,6	42,7%	27,3	43,8%
Entreprises et individus	6,5	14,9%	24,0	37,2%	23,3	37,4%
Total	43,7	100,0%	64,6	100,0%	62,3	100,0%
Volume financier (millions d'euros)						
État	25,8	66,8%	78,1	19,3%	72,8	17,9%
Collectivités territoriales	-	-	127,1	31,4%	133,5	32,9%
Entreprises et individus	12,8	33,2%	200,1	49,4%	199,8	49,2%
Total	38,6	100,0%	405,3	100,0%	406,1	100,0%

(1) Ces données ne portent que sur les GRETA, contrairement à celles figurant dans le tableau [3] en 7.1.

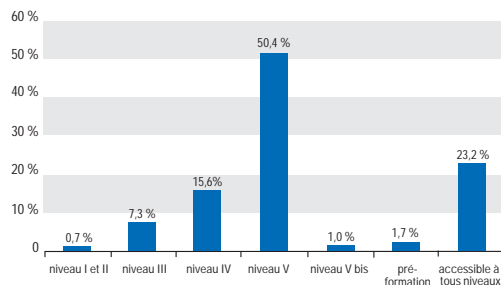
[2] Stagiaires du réseau des GRETA (en milliers)



[3] Répartition des heures-stagiaires assurées par le réseau des GRETA selon les organismes financeurs en 2004 (France métropolitaine + DOM)



[4] Répartition des stagiaires selon le niveau de leur formation en 2004 (en %)



[5] Répartition des stagiaires selon leur situation face à l'emploi en 2004

